

Procès-verbal de la 12^e Assemblée générale de Valais/Wallis Promotion

Mardi 28 mai 2024 – Hôtel Vatel, Martigny – 10h00 à 11h15

Ordre du jour

- | | |
|---|---|
| 1. Ouverture de l'Assemblée générale | 5. Présentation des comptes 2023 et décharge aux organes responsables |
| 2. Mots de bienvenue | 6. Élections |
| 3. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 22 mai 2023 | 7. Projets en cours 2024 et stratégie 2025-2028 |
| 4. Rapport annuel 2023 | 8. Divers |
-

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Le Président, Julien Moulin, ouvre la 12^e Assemblée générale de Valais/Wallis Promotion (ci-après VWP) et se réjouit de tenir sa première Assemblée à Martigny. Il salue la présence de Mme Muriel Favre-Torelloz, Présidente du Grand Conseil valaisan, de M. Christophe Darbellay, Chef du département de l'économie et de la formation ainsi que de tous les membres et partenaires de VWP.

2. Mots de bienvenue

Allocution de Mme Muriel Favre-Torelloz

Mme Muriel Favre-Torelloz, Présidente du Grand Conseil valaisan, transmet à l'assemblée les salutations du Parlement. Elle souligne d'abord l'importance du tourisme pour notre canton ainsi que la nécessité que tous les acteurs se mobilisent et collaborent pour poursuivre son développement.

La Présidente du Grand Conseil revient sur l'acceptation du crédit-cadre pour la période 2025/2028 par le Parlement en décembre dernier qui est la preuve que le travail de promotion de VWP est reconnu et apprécié. Elle remercie VWP au nom des députés pour l'excellent travail et la valorisation de notre canton.

Allocution de M. Christophe Darbellay

Le Conseiller d'État revient d'abord sur la présence remarquable du Valais comme hôte d'honneur au Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier et remercie VWP pour le formidable travail fourni.

L'acceptation du crédit-cadre par le Grand Conseil est également rappelée et M. Darbellay remercie le Grand Conseil pour le large soutien et la confiance accordée mais aussi Julien Moulin et Damian Constantin pour les nombreuses rencontres qu'ils ont faites durant l'année écoulée pour défendre le crédit-cadre demandé. Il souligne l'importance du respect de l'indépendance de VWP et l'analyse effectuée en collaboration entre l'État et le comité de VWP après 10 ans d'activités de l'organe de promotion du Valais. Ces discussions ont permis de clarifier le fonctionnement de VWP et ses relations avec l'État.

Le Conseiller d'État encourage l'utilisation de la marque Valais auprès de tous les acteurs valaisans en insistant sur le fait que cette marque est à la fois une marque territoriale, un label de qualité et une marque Entreprise. Le développement d'un tourisme 4 saisons est également encouragé en particulier avec le développement du bike et les nouvelles possibilités de promotion des sentiers de loisirs. Il relève aussi l'importance du projet Valais4you pour attirer du personnel qualifié dans le canton pour y vivre et y travailler.

Enfin, il remercie VWP ainsi que tous les collaborateurs pour l'excellent travail effectué.

Discours d'ouverture de Julien Moulin

Julien Moulin revient sur ses débuts comme Président de l'organe de promotion du Valais et souligne la complexité qu'il a pu constater dans les demandes envers VWP pour réaliser une communication intersectorielle de qualité. Il exprime aussi son enthousiasme face aux nombreuses rencontres faites durant l'année avec les partenaires et les politiques. Afin de rendre l'Assemblée générale plus participative, il a souhaité prolonger celle-ci par la présentation de trois projets stratégiques de VWP. Il espère que cette nouvelle formule plaira aux participants. Il termine son message en remerciant le comité, la direction et les collaborateurs pour le travail accompli.

L'Assemblée générale totalise 111 voix pour 56 membres présents. L'AG est donc valablement constituée pour traiter les points de l'ordre du jour. Le Président propose de désigner MM. Adrian Schnyder et Jean-Pierre Pralong comme scrutateurs. Cette proposition est acceptée par l'Assemblée.

L'ordre du jour présenté est accepté par les membres présents.

3. Approbation du PV de l'AG du 22.05.2023

Le procès-verbal de l'AG du 22 mai 2023 est accepté à l'unanimité par main levée.

4. Rapport annuel 2023

Damian Constantin, directeur de VWP, revient sur les principales activités de l'exercice 2023. Il présente d'abord le film qui résume l'impact des promotions 2023 et fait un rapide rappel de quelques points forts de l'année en mentionnant, entre autres :

- L'acceptation du crédit-cadre 2025-2028 et les remerciements aux politiques.
- La notoriété de la marque et du label marque Valais qui a significativement augmenté. L'architecture de la marque Valais a été revue avec la marque territoriale, produits et entreprises. Remerciement au comité de la marque Valais pour toutes les collaborations.
- Les campagnes de promotion des différents thèmes stratégiques.
- L'importance de la digitalisation pour mieux cibler la clientèle qui sera redirigée sur la place de marché.
- Les activités SOMs avec les take-over des destinations.
- La valorisation du Valais et de la marque Valais sur les événements majeurs soutenus financièrement par le canton. Parmi les principales présences figurent la House of Switzerland à Méribel, le Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier et le Giro d'Italia.
- Les résultats de la Valais Film Commission avec 57 projets facilités et plus de 2 millions de plus-value économique pour le canton du Valais.
- L'importance des différents partenariats de promotion avec notamment les Championnats du Monde Mountain Bike UCI 2025, la Patrouille des Glaciers, le Club des Entreprises et le Pass 13*.
- La commercialisation. Les résultats des ventes 2023 s'élèvent à CHF 3,8 millions en B2B, CHF 456'000.- en B2C et CHF 1,3 millions pour les White Label Shops.
- L'importance du travail de VWP de l'inspiration à l'information jusqu'à la concrétisation avec la place de marché digitale B2C
- La possibilité pour les partenaires valaisans d'utiliser le concept de White Label Shop qui permet aux destinations de disposer d'une place de marché digitale à des conditions très avantageuses.
- Le travail sur le marché prioritaire - la Suisse - et à l'international avec la stratégie de portefeuilles de marchés qui reste pertinente pour assurer un tourisme 4 saisons.
- La promotion internationale dans le but de fédérer les partenaires et d'être plus fort ensemble à travers la marque Valais.

Il remercie les partenaires pour leur engagement, ainsi que les équipes de VWP pour leur passion et leur professionnalisme. Il remercie aussi le comité pour son grand soutien.

5. Présentation des comptes 2023 et décharge aux organes responsables

Patrick Rey, responsable finances de VWP présente les comptes 2023 de Valais/Wallis Promotion qui se clôturent sur des recettes proches de CHF 14.86 mios pour des dépenses de plus de CHF 14.83 mios. L'excédent de recettes de CHF 26'675.04 vient s'ajouter au solde au 31 décembre 2022 de la convention-programme 2021-2024 conformément à l'art. 14 al. 2 de l'ordonnance sur la création de la société de promotion du Valais.

Le total des dépenses et des recettes sont conformes au budget mais quelques changements ont toutefois eu lieu par rapport au business plan initial avec une incidence sur le résultat puisque le budget prévoyait un déficit et que les comptes bouclent finalement avec un léger excédent de recettes. Parmi les principaux changements dans les activités 2023, le responsable administratif relève la décision de réduire quelque peu les promotions « Hiver » et « Vivre et Travailler en Valais » afin de concrétiser certaines opportunités de promotion intervenues en cours d'année comme l'arrivée du Giro en Valais, des sponsorings TV ou la refonte de l'imagerie du Valais. Afin de prioriser l'utilisation des ressources disponibles, certains projets ont été reportés.

Le total du bilan au 31 décembre 2023 s'élève à près de CHF 2.8 mios. L'actif se compose principalement de liquidités et des produits à recevoir. La grande majorité des produits à recevoir ont été encaissés au début 2024. Les charges à payer, des produits reçus d'avance ainsi que le fonds de réserve couvrent l'essentiel du passif.

Peter Schnyder, Chef de l'Inspection cantonale des finances, donne lecture du rapport de contrôle. Ce rapport confirme la bonne tenue et l'exactitude des comptes 2023 de VWP et propose de donner décharge aux organes responsables. Il n'y a pas de remarques particulières et il remercie Damian Constantin et Patrick Rey pour leur disponibilité tout au long de la révision et la tenue exemplaire des comptes.

Le Président propose l'approbation des comptes et du rapport annuel, lesquels sont votés à main levée et acceptés à l'unanimité des membres présents. La décharge aux organes responsables est également acceptée à l'unanimité des membres présents.

6. Renouvellement du comité et élection

Julien Moulin rappelle l'article 10 de l'ordonnance sur la création de VWP qui définit la composition du comité de l'organe de promotion et précise les compétences pour la nomination des différentes catégories de membre du comité. Il annonce les démissions de MM. Beat Rieder et Thomas Elmiger. Le Président les remercie chaleureusement pour leur engagement respectif durant 8 ans et 11 ans.

Le successeur de Beat Rieder sera nommé le 18 juin prochain lors de l'assemblée générale de la Chambre Valaisanne du Tourisme. Le président excuse Beat Rieder, retenu dans son rôle de Conseiller d'état au Parlement fédéral. En remplacement de Thomas Elmiger, le Président propose la candidature d'Andy Varonier de Varen. Aucune autre candidature n'étant annoncée, la proposition est acceptée à l'unanimité par les membres présents. Andy Varonier se présente brièvement et remercie l'assemblée pour la confiance.

Les mandats de MM. Vincent Bonvin, Jean-Daniel Clivaz et Paul-Marc Julen sont reconduits pour quatre ans par applaudissements.

7. Projets en cours 2024 et stratégie 2025-2028

Damian Constantin fait un rapide survol des projets de l'année 2024 et relève en particulier :

- **Digital** : Nouveau site internet valais.ch
- **Communication** : Les campagnes des thématiques phares à travers les 4 saisons pour continuer à inspirer, informer et concrétiser les offres et produits attractifs du Valais.
- **Produits/Offres** : Projet sensibilisation à la qualité produits/offres en collaboration avec des partenaires
- **Travail marchés/Commercialisation** : Focus marché Suisse, Europe et marchés lointains. Chiffre d'affaires B2C et B2B
- **Évènementiel** : Les événements phares de l'année avec la visibilité des offres, comme la Patrouille des Glaciers. Projets d'envergure et d'appels pour favoriser les offres et avoir un pouvoir économique orienté sur le futur. En route vers les **Championnats du Monde** de VTT UCI Valais 2025

Stratégie 25-28

Le directeur explique les cinq points suivants de la stratégie 25-28 :

- Consolider la stratégie 2021-2024 et l'organisation en place.
- Intégrer activement la durabilité dans la communication avec une nouvelle campagne image et la réalisation des activités de VWP.
- Continuer à développer les centres de compétences partagés.
- Renforcer les activités sur les marchés, notamment via la MRAG et pour les thèmes stratégiques (saveurs du Valais, sentiment de liberté, vivre et travailler) de l'inspiration à l'information jusqu'à la commercialisation.
- Établir des collaborations durables avec les partenaires-clés dans des domaines comme la digitalisation.

8. Divers

Julien Moulin annonce la date de la prochaine AG qui aura lieu le 20 mai 2025.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'Assemblée générale en remerciant le comité et les partenaires pour leur soutien et leur confiance, ainsi que la direction et les collaborateurs de VWP pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

L'Assemblée générale est suivie de la présentation des trois sujets suivants avec la participation de partenaires à ces projets :

- Valais Bike : positionner le Valais comme région de référence pour le VTT en capitalisant sur les UCI MTB WM 2025.
- Ecosystème digital pour le Valais : connecter les acteurs pour renforcer la visibilité et la vente en ligne.
- Marque Valais : perspectives sur son identité territoriale, ses produits et son engagement entrepreneurial.

Sion, le 29 mai 2024 / Procès-verbaliste Laude-Camille Chanton